

Avis de constitution

SOCIETE « CENTRE MEDICAL ASRU »

Siège ABIDJAN, YOPOUGON, NIANGON. NON LOIN DE  
LA PHARMACIE BEYNIQUAH. A 100 METRE DE LA  
PHARMACIE THEODORA., Lot 1400, Ilot 02

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/06/2025, et enregistrés au CEPICI le 25/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE MEDICAL ASRU »

Objet : CREATION ET EXPLOITATION D'UN CENTRE  
MEDICAL,

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

L'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité de donner en  
garantie tout ou partie de biens sociaux

La prise en location gérance de tous fonds de  
commerce

La prise de participations dans toute société  
existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières,  
commerciales, industrielles, mobilières et immobilières,  
se rapportant directement ou indirectement à l'objet  
social ou pouvant en faciliter l'extension ou le  
développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (250.0) Parts  
Sociales de (20,000) F CFA chacune en numéraires,  
numérotées de 1 à 250 intégralement souscrites et  
entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, YOPOUGON, NIANGON. NON LOIN DE LA PHARMACIE BEYNIQUAH. A 100 METRE DE LA PHARMACIE THEODORA., Lot 1400, Ilot 02

Dirigeant(s) M KOUADIO YAO MODESTE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03739 du 08/08/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48259/GTCA/RC/2025 du 08/08/2025

